

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-deuxième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 23 – 27 juillet 2012

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèces et conservation

Acajou et autres espèces néotropicales produisant du bois

RAPPORT D'ACTIVITE DU PEROU

Le présent document a été soumis par le Pérou*.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION SUR LES FORETS ET LA FAUNE SAUVAGE

Progrès dans la gestion de l'information pour le contrôle de l'acajou et d'autres espèces forestières au Pérou

Renforcement du Système national d'information sur les forêts et la faune sauvage (SNIFFS)

Le Ministère de l'agriculture, organe de gestion CITES du Pérou, avec l'appui des institutions publiques chargées du contrôle du commerce des espèces forestières et de la faune sauvage au Pérou, en particulier de l'acajou (*Swietenia macrophylla*), investissent des ressources financières, logistiques et humaines dans les domaines suivants:

- I. Renforcement du Système national d'information sur les forêts et la faune sauvage (SNIFFS) en vigueur, pour réellement faciliter l'enregistrement et la transparence dans le suivi de l'utilisation de *Swietenia macrophylla*, entre autres espèces.
- II. Amélioration des mécanismes actuels de contrôle pour les espèces forestières et les espèces sauvages.
- III. Construction d'un Module de contrôle qui viendra s'articuler avec une nouvelle version renforcée du SNIFFS.

Le SNIFFS, progressivement renforcé, permettra un échange entre les institutions publiques et les acteurs forestiers, en un temps raisonnable, de données et de documents clés concernant la gestion et le commerce international de *Swietenia macrophylla* et d'autres espèces au Pérou. Parallèlement, le programme d'amélioration des mécanismes actuels de contrôle est en train d'être développé.

Sachant qu'il est nécessaire d'avoir une nouvelle version du SNIFFS incorporant des outils spécifiques pour le contrôle et le suivi minutieux du processus productif de l'acajou et d'autres ressources forestières, la construction du Module de contrôle du SNIFFS a été mise en chantier dès 2009.

2009

Création du groupe de travail technique et du groupe de travail interinstitutions d'assistance technique USFS

L'initiative est placée sous la direction de l'Autorité nationale forestière et de la faune sauvage qui est également l'organe de gestion CITES et bénéficie de la participation du gouvernement central, des gouvernements régionaux et de l'évaluation technique de l'US Forest Service/Initiative péruvienne pour le secteur forestier.

2010

Elaboration du premier inventaire des processus du secteur forestier péruvien

A cette étape, un graphique détaillé de tous les acteurs, activités, tâches, actions ainsi que de leur niveau d'importance et de fréquence a été élaboré. En outre, les problèmes dans les processus ont été identifiés et les rôles joués par chaque acteur ont été ajustés.

2011

Refonte des processus identifiés

Les processus de la chaîne de commerce forestière ont été revus et les critères pour les sous-processus et processus ont été uniformisés. De même, des solutions, des normes nationales ont été établies dans le but de faciliter un cadre institutionnel, juridique et fonctionnel adéquat permettant un contrôle optimal des espèces forestières et de la faune sauvage.

2012

Elaboration du prototype

La mise en œuvre du prototype est une initiative pionnière dans le pays. En raison de sa complexité, il a été nécessaire de disposer d'un outil didactique et simple permettant de connaître aussi bien la forme sous laquelle fonctionnera le module que son utilité.

Elaboration de l'architecture du module

L'architecture du module devrait refléter la forme fonctionnelle dans laquelle seront appliqués les nouveaux processus et procédés inventoriés et optimisés.

Mise au point de la solution technologique

Cette étape comprend le développement ou l'acquisition d'un programme informatique répondant à l'architecture du Module de contrôle du SNIFFS.

2013

Mise à l'essai pratique

Un Module de contrôle pilote sera mis à l'essai dans un couloir géographique déterminé et comprendra les étapes allant de l'extraction de bois dans la forêt jusqu'à l'exportation, pour pouvoir réaliser les ajustements nécessaires pour une application ultérieure définitive à l'échelle nationale.

2014

Application du Module de contrôle

Cette étape correspond à la mise en route du Module de contrôle au niveau national, en coordination avec les institutions concernées par ce thème.

Avantages de l'application du Module de contrôle

L'application future du Module permettra de disposer d'outils spécifiques pour contrôler la production forestière et veiller à ce que les produits soient exportés dans le respect des accords internationaux applicables.

Parmi les principaux avantages de la construction et de l'application du Module de contrôle, on peut citer:

- Accélération des procédures pour les usagers grâce à la réduction des procédures administratives.
- Mise à disposition opportune d'informations pour les institutions et les acteurs forestiers.
- Amélioration de la qualité et de l'accès à l'information.
- Intégration et complémentarité de l'information entre les institutions publiques.
- Renforcement de la confiance entre les consommateurs de produits forestiers qui pourront accéder aux informations et fournir des informations sur leurs transactions en un laps de temps raisonnable.
- Amélioration de l'administration des forêts.
- Identification et augmentation de l'utilisation d'espèces ayant une valeur commerciale réduite.
- Réduction du coût par transaction.

I. Amélioration du Système national d'information sur les forêts et les espèces sauvages

Le Système national d'information sur les forêts et la faune sauvage - SNIFFS

Depuis 2005, le quota national d'exportation d'acajou a été réduit progressivement pour ne plus compter, en 2011, que 205 arbres sur un total qui oscille entre 119 000 et 130 000 spécimens, selon les estimations prudentes de la population commerciale de l'espèce réalisées par l'autorité scientifique CITES du Pérou.

Il convient de préciser que malgré la vaste étendue de l'Amazonie péruvienne, cette dernière année l'acajou n'a été exporté que d'une seule des 25 régions du pays, Madre de Dios. L'organe de gestion CITES du Pérou a vérifié l'existence à 100% des arbres inclus dans les 8 plans opérationnels annuels pour cette région qui correspondent au quota national d'exportation 2011 recommandé par l'autorité scientifique CITES.

Pour l'année 2012, le quota d'exportation sera établi sur la base des 7 plans opérationnels annuels de Madre de Dios, vérifiés à 100%. Les seuls permis d'exportation qui seront délivrés concerneront des produits de bois d'acajou provenant des unités de gestion autorisées et inclus dans le quota national d'exportation.

En matière de gestion d'espèces forestières comme l'acajou, le SNIFFS permet le traitement statistique, encourage la transparence et facilite l'accès du public à l'information.

A ce jour, le SNIFFS comprend les applications suivantes

Application locale pour l'intégration d'informations (SIF-AL)

Il s'agit d'un programme informatique conçu pour saisir et organiser l'information générée localement par les administrations techniques forestières et les bureaux régionaux correspondants, dans le contexte national.

Cette application permet de tenir l'information clé actualisée comme par exemple les permis de transport, les reçus de paiement, les registres de délivrance des permis et les bilans d'extraction de l'acajou et autres espèces. Madre de Dios Puerto Maldonado

Application de délivrance de permis d'exportation

Cette application facilite le suivi des documents de demande de permis d'exportation en un laps de temps raisonnable, permettant de vérifier l'acquisition et la provenance légales de l'acajou et autres espèces commercialisées. L'information est accessible au public par le portail <http://cites.minag.gob.pe/>.

Les usagers des forêts peuvent accéder à la documentation qui accrédite l'origine légale de l'acajou pour l'exportation. L'information sur cette application permet aussi de comparer la quantité exportée avec le quota correspondant et de calculer ainsi les excédents annuels spécifiques. Cela facilite aussi, dans les pays d'importation, l'accès à l'information requise pour le contrôle ultérieur de l'origine de l'acajou acquis.

II. Amélioration des mécanismes de contrôle

Pour améliorer les mécanismes de contrôle des produits forestiers et de la faune sauvage, l'organe de gestion CITES a mis en œuvre un ensemble de mesures normatives, techniques et logistiques parmi lesquelles on peut distinguer:

Les améliorations mises en œuvre

- Progrès dans la détermination d'un indicateur de suivi de la coupe illégale.
- Modifications de la législation en vigueur concernant le caractère obligatoire du marquage des grumes, l'utilisation du registre d'opérations forestières et l'amélioration de la gestion de l'utilisation des permis de transport forestier.
- Mise en œuvre d'un registre des opérations informatisé pour communication obligatoire via Internet et comparaison de données.
- Application du contrôle préventif par l'Autorité nationale forestière par le biais du contrôle des permis de transport forestier, de résolutions administratives et autres informations pertinentes dans la plupart des régions du pays.
- Mise en service prochaine d'Internet par satellite avec l'interconnexion qui en résultera.

- Respect et exécution de la convention en vigueur entre le ministère de l'Agriculture et la Surintendance nationale de l'administration des impôts – SUNAT.

III. Construction du Module de contrôle du SNIFFS

Le Pérou dispose de multiples mécanismes de contrôle des espèces forestières, comme l'acajou, néanmoins, ces mécanismes ne sont pas encore articulés avec le SNIFFS.

La construction d'un Module de contrôle intégrant le système mentionné plus haut a été mise en route pour disposer d'une nouvelle version de ce système qui intègre des outils spécifiques pour le contrôle et le suivi minutieux de la production d'acajou et d'autres ressources forestières.

Le Module de contrôle, ajouté à la nouvelle version du SNIFFS, sera un mécanisme efficace et moderne permettant, entre autres, d'établir des liens entre les institutions et les usagers ainsi que d'échanger des informations fiables tout au long de la chaîne de production forestière.

Ainsi, on disposera d'informations, dans un laps de temps le plus bref possible, sur le commerce de l'acajou, la situation des quotas annuels d'exportation, les quantités commercialisées et les soldes existants.

Contexte dans lequel est élaboré le Module de contrôle

Le cadre géographique, politique et technique dans lequel est développé le Module de contrôle présente les particularités suivantes:

Accès réduit à la technologie

Les statistiques officielles indiquent qu'un quart seulement des ménages péruviens ont au moins un ordinateur et, qu'en zone rurale, l'accès à ce genre d'équipement ne dépasse pas 3%. En outre, 18% des ménages ont accès à Internet et dans les zones rurales, seulement 0,5% ont ce service, selon l'Institut national des statistiques et de l'informatique – INEI.

Territoire à la géographie accidentée

La forêt amazonienne, où l'on trouve *Swietenia macrophylla*, couvre 54% du territoire péruvien. Traversé par la cordillère des Andes, le Pérou est très accidenté, ce qui rend difficile l'ouverture de canaux et de voies de communication. Une bonne partie de la population doit se déplacer par voie fluviale, un moyen de transport lent et coûteux.

La géographie compliquée, les limites technologiques et les problèmes de communication sont des obstacles entravant le fonctionnement en temps réel des systèmes informatiques couvrant des zones éloignées de la montagne et de la forêt péruviennes et, en conséquence, le transfert de l'information entre les instances locales, régionales et nationales tarde plusieurs jours.

Coordination interinstitutionnelle en cours

Le Pérou est divisé en 25 régions qui ont une autonomie politique, économique et administrative. Le renforcement des régions est devenu évident dans la décennie écoulée. Certaines de ces régions assument depuis peu le contrôle forestier.

Dans ce contexte, il est nécessaire de renforcer la coordination interinstitutions pour le contrôle des forêts et de la faune sauvage entre les régions et les autorités nationales, tout en générant des capacités qui facilitent la création d'outils permettant un accès opportun aux informations clés.

Progrès d'application du Module de contrôle

A ce jour, les progrès suivants ont été faits dans le processus de développement du Module de contrôle du Système national d'information sur les forêts et la faune sauvage:

Plan stratégique pour le développement du Module de contrôle

Pour doter le SNIFFS d'un Module de contrôle, un plan stratégique a été élaboré, dans le cadre d'une méthodologie participative, pour faciliter le travail en collaboration entre les autorités régionales et nationales concernées par la gestion.

Gestion de l'assistance technique

L'*US Forest Service* / Initiative péruvienne pour le secteur forestier apporte son appui technique.

Analyse comparative des systèmes

Des visites techniques ont eu lieu à Washington et en Utah (Etats-Unis d'Amérique) pour évaluer et comparer les systèmes d'information.

Institutionnalisation du Groupe de travail technique

Un groupe de travail technique a été créé avec la participation de toutes les institutions publiques concernées par la gestion des forêts. Ses fonctions principales sont les suivantes:

- Elaboration d'une méthode participative pour mener le processus
- Organisation de réunions de travail ordinaires et extraordinaires
- Organisation de réunions spécifiques par thème: fiscalité, sécurité, questions administratives, entre autres.

Elaboration du premier inventaire des processus du secteur forestier péruvien

Dans le cadre d'un processus participatif auquel ont participé environ 18 institutions publiques clés, toutes les activités qui font partie de la chaîne de production forestière ont été analysées. Pour ce travail, on a utilisé l'application IBM BlueworksLive.

Quarante-sept processus ont été identifiés et analysés le long des étapes suivantes:

Organisation forestière	Transformation
Attribution d'autorisations	Transport secondaire
Planification de la forêt	Commercialisation des produits
Gestion de la forêt	Renouvellement et résiliation des autorisations
Transport primaire	Destination des produits de processus autorisés

Réorganisation des processus identifiés

En tout, 12 ateliers ont eu lieu dont 6 ateliers de rencontre organisés en 2010 avec la participation de la population dans les régions de Loreto, Lima, Tarapoto, San Martín, Ucayali, Madre de Dios et Piura.

Ce processus a permis la participation directe de 88 organisations d'acteurs forestiers clés dans le but d'obtenir leurs suggestions. Avec la participation du Groupe de travail technique, 6 ateliers de validation ont été organisés entre 2010 et 2011 dans les régions de San Martín, La Libertad, Loreto, Pucallpa et Lima.

A partir de l'inventaire, les processus de la chaîne de commerce forestier ont été revus, ce qui a permis d'identifier:

371 solutions	1725 activités et événements
97 règlements	825 intrants et produits
47 processus	591 points de décision

Actuellement, les solutions définitives sont en train d'être analysées dans le cadre de l'inventaire réalisé et comprennent les processus, les procédés et activités développées de façon homogène pour obtenir des résultats prévisibles.

Mise en route du prototype

Cet outil est développé par une équipe informatique à laquelle participent des spécialistes de l'*US Forest Service*, de la Direction générale des forêts et de la faune sauvage et trois gouvernements régionaux amazoniens.

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE

SECRETARIAT

Autoridad Nacional Forestal y de Fauna Silvestre

Organe de gestion CITES du Pérou

Aide technique de l'*US Forest Service*

INSTITUTIONS LIEES A LA GESTION DES FORETS ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Autoridad Nacional Forestal y de Fauna Silvestre

Ministère de l'agriculture - Dirección General Forestal y de Fauna Silvestre

Autoridad Regional Forestal y de Fauna Silvestre

Gouvernements régionaux

Organismo de Supervisión de los Recursos Forestales y de Fauna Silvestre – OSINFOR

Superintendencia Nacional de Administración Tributaria – SUNAT

Servicio Nacional de Áreas Naturales Protegidas por el Estado – SERNANP

INSTITUTIONS STRATEGIQUES

Ministère de l'environnement

Autorité scientifique CITES du Pérou

Ministères des transports et communications

Ministère de l'intérieur

Ministère de la défense

Ministère des affaires étrangères

Ministère public

Pouvoir judiciaire